

Tableau des servitudes

AC1	<p>Servitude de protection des Monuments Historiques</p> <p>Edifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Menhir à cupules vers Coicas (classé) - Croix du XVI^{ème} siècle à la Ville au Jau (inscrit)
AC2	<p>Servitude de protection des sites naturels et urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre du site inscrit de La Grande Brière
AS1	<p>Servitude liée aux périmètres de protection des eaux potables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre de protection rapproché de la ressource en eau de l'étang de Sandun
I1bis	<p>Servitude relative à l'établissement des canalisations d'hydrocarbures liquides</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canalisation Donges – Melun - Metz
I3	<p>Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport de gaz naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canalisation Saint-Nazaire – Guérande
I4	<p>Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liaison 63kV N°1 La Baule-Escoublac - Guersac - Liaison 63kV N°2 La Baule-Escoublac - Guersac
PT2	<p>Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liaison hertzienne Saint-Nazaire / Assérac
PT3	<p>Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications</p> <ul style="list-style-type: none"> - Câble à fibres optiques LGD F 237 Nantes – La Baule - Câble à fibres optiques RG 44 52 42 FU La Baule – St André
T7	<p>Servitudes aéronautiques établies à l'extérieur des zones de dégagement</p> <p>Protection à l'extérieur des servitudes de l'aérodrome de La Baule-Escoublac</p>